Construire un document unique

OBJECTIFS

- Maîtriser les bases de la mise en place dans leur entreprise d'une politique Prévention Sécurité Santé
- Participer à la maitrise du risque dans son organisation et à sa prévention.
- Identifier les étapes clés pour construire le document unique
- Examiner les enjeux de l'évaluation des risques SST dans une organisation selon contexte réglementaire et juridique
- Construire son analyse de risques santé-sécurité et mettre à jour son document

PROGRAMME DE LA FORMATION

1ère journée

La réglementation / législation et les recommandations
Historique rapide
Décret du 05 novembre 2002
Circulaire d'application du 18 avril 2002
Recommandations de la CARSAT (principes, démarche…)
Conclusion – synthèse des exigences et attentes des partenaires
La démarche d'évaluation des risques professionnels
Les différentes étapes
L'engagement préalable de la Direction
Difficultés de mise en œuvre, solutions possibles
La phase préparatoire
Méthodologie (unité, groupe de travail, inventaires préalables, documentation interne, réglementation, communication…)

Phase 1 – Identification des dangers
La stratégie de gestion des risques adaptée à l'entreprise
Les grilles type, les outils complémentaires possibles
Présentation d'une méthode
Synthèse – choix outil / méthode adaptée à l'entreprise

Phase 2 – Évaluation des risques
Présentation des principaux outils et de formulaires
Choix adapté à l'entreprise

Phase 3 – Définition d'un plan d'actions de prévention
Rappel des principes de prévention, méthodologie, la réévaluation
Assurer le suivi du plan d'actions
Exploiter les résultats (gains possibles)

2ème journée
Mise en œuvre guidée de la démarche
Identification des risques

Validation des démarches d'analyse engagées par les participants durant l'intersession
Rédaction du document
Hiérarchisation des risques
Planification des actions de prévention
Préparation du document unique
Gestion du document unique

MÉTHODES MOBILISÉES

Tout au long de ce parcours nous aurons recours à une pédagogie active, construite à partir d'une alternance d'exposés illustrés de l'expérience de l'intervenant, de mises en situation concrètes analysées et commentées, d'études de cas voire d'entrainements suivant les objectifs précis retenus.

Le rôle de notre intervenant est de rendre les participants acteurs de leur formation, grâce à l'utilisation d'outils variés et efficaces, centrés autour du contexte propre des stagiaires.

Dans une recherche de qualité, nous avons sélectionné un intervenant, qui en plus de sa parfaite maîtrise du sujet, saura faire preuve d'une approche pédagogique ludique, ainsi que d'un dynamisme communicatif.

CP Formation

PUBLIC

- Salarié en poste
- Demandeur d'emploi
- Entreprise

DURÉE

2 jours

POURQUOI SE FORMER ?

Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) constitue une obligation légale incontournable depuis le décret du 5 novembre 2001 pour tous les employeurs. Cette formation décrypte la réglementation, les recommandations CARSAT et les attentes des organismes de contrôle pour éviter les sanctions administratives et pénales. Les participants découvrent la méthodologie officielle d'évaluation des risques et apprennent à engager leur direction dans cette démarche structurante. Cette expertise sécurise juridiquement l'entreprise tout en créant une culture de prévention durable.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

MODALITÉS DU PARCOURS

- Formation dispensée en présentiel / Distanciel (visio) / E-learning / Blended Learning
- Les délais d'accès à la formation sont estimés à 15 jours
- CP Formation est accessible au PSH. Plus d'informations sur notre site : cp-formation.com/accessibilite-pmr/

POURQUOI CHOISIR CP FORMATION ?

CP Formation, c'est avant tout une équipe de passionnés par la formation, qui a décidé de se réunir autour d'une philosophie commune : La formation qui s'adapte à vos besoins.

Notre objectif est de vous accompagner dans toutes les étapes de votre projet :

- *Avant la formation* : dans le choix de vos formations, la gestion administrative et la recherche des solutions de financements.
- *Pendant la formation* : dans la personnalisation de l'approche et l'adaptation à votre contexte, conjointement avec notre intervenant(e).
- *Après la formation* : dans le suivi de votre satisfaction.

Pour tous renseignements, contactez nous :
03.87.37.97.77
contact@cp-formation.com